© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Crack, cocaïne

Par Profil supprimé Postée le 03/01/2011 13:13

> Bonjour, voila maintenant un an et demi que mon fils est mort. En juillet 2009 avec trois "copains" il est parti en vacance pour ne plus revenir. Il y a eu bien sur une enquête judiciaire (on ne meurt pas à 23 ans sans raison) et je viens d'apprendre qu'il est consommateur régulier de crack et de cocaïne. A coté de quoi suis-je passé? quels étaient les symptômes de son addiction, nous n'avons mon épouse son frère et moi même rien vu! Notre fils avait une situation stable boulot, fiancée, pas de problème d'argent ... son comportement à toujours été le même plaisant, serviable, il n'a pas maigri (voir grossi) alors quels sont ses symptômes que nous n'avons pas su voir ?
> merci pour votre réponse.

Mise en ligne le 04/01/2011

Bonjour.

Votre situation est délicate et nous en mesurons toute la difficulté. Concernant les caractéristiques et répercussions de la cocaïne et du crack sur la vie d'une personne, nous vous invitons à consulter notre site via le lien suivant et notamment la rubrique "dico des drogues". Vous y trouverez des informations précises sur ces deux produits.

S'agissant de ce que vous "n'avez su voir", il nous paraît indispensable de souligner que votre fils avait une bonne situation, qu'il était inséré, et que de ce fait, vous apercevoir de ses consommations était bien difficile voire impossible. Ce d'autant qu'il a certainement volontairement fait en sorte qu'elles demeurent hors de votre connaissance. Autrement dit, à la lecture de votre témoignage, nous ne percevons aucun signe qui ait pu vous alerter à un moment donné.

Vous avez récemment appris qu'il était "consommateur régulier de crack et de cocaïne". Sans connaître ses habitudes, il est impossible d'évaluer une quelconque fréquence de consommation, et encore moins la place qu'occupaient ces produits dans son existence.

Nous ne pouvons donc malheureusement pas évaluer la situation de votre fils a posteriori. Cependant, nous ne pouvons que vous conseiller de solliciter, si vous en ressentez le besoin, une aide extérieure afin de poursuivre ce difficile travail de deuil qui est le votre et celui de votre famille.

Si vous souhaitez échanger davantage sur ce que vous vivez, nous sommes disponibles au téléphone 7jrs/7,

de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (anonyme, gratuit depuis un fixe).

Bien à vous.